



MAIRIE DE SAÂCY-SUR-MARNE



LISTE DES DELIBERATIONS APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SÉANCE DU 13 JUIN 2024

Sous la présidence de Mme VEYSSET, Maire

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
M. POMMERY Steeve – Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. HAZE Eric – Mme DIOGO Angélique, adjoints
Mme ESCULIER Dorys – M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain –
Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. BARBIER François – M. CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia

Absents excusés :

M. POMMERY Terry donnant pouvoir à M. POMMERY Steeve,
M. DOS SANTOS Jacques,
Mme LEBEGUE Anne-Sophie,
M. BEZ Jean-Marc,
Mme TETEREL Marine,

Absents :

Mme BROCARD Marie-Laure,

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre MATTIUZ,

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU Thibaud.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

N°	Objet	Décision prise
01	Convention de transfert de Maitrise d'ouvrage au SDESM pour l'enfouissement des réseaux aériens de l'avenue du Général Leclerc	APPROUVEE
02	Convention Fonds de Solidarité Logement (FSL) 2024	APPROUVEE
03	Proposition d'indemnisation de Mme SCIGALA dans le cadre d'une procédure contentieuse	APPROUVEE
04	Acceptation d'un don de la parcelle A 371 pour l'euro symbolique	APPROUVEE
05	Désignation d'un correspondant défense au sein du Conseil Municipal	APPROUVEE
06	Adaptation du service de cantine à l'accueil d'enfants atteints d'allergie alimentaire	APPROUVEE
07	Contrat de partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques pour la vérification Sélective des Locaux (VSL) pour fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales	APPROUVEE
08	Opposition au transfert de la compétence "publicité extérieure" au président de la CACPB	Retirée de l'ordre du jour au motif que le conseil municipal est incompétent
09	Avis sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, bilan de la concertation et poursuite de la procédure	APPROUVEE

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 17/06/2024, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

À SAÂCY-SUR-MARNE, le 17/06/2024,

Le Maire, Katy VEYSSET

